

[Texte]

The extinct ones, of course, are the Dawson caribou on the Queen Charlotte Islands; the Newfoundland wolf, is now extinct. That is about the sum, total. In comparison with the African situation, for example, it is pretty good. But at the same time, I do not think we can be complacent.

Mr. MacLean: What about migratory birds that spend some of their time in Canada?

Dr. Tener: There are at least two species about which we are very concerned. One is known to everyone, the whooping crane; the other is the Eskimo curlew. It was thought that the Eskimo curlew was extinct; there is some indication that it may still exist—we are getting some sightings. One of our undertakings this year is to see if we cannot find the actual place where this bird is nesting.

There are endangered fish populations, and some reptiles and amphibians that are also threatened. These are usually small pockets of animals.

Mr. MacLean: That leads me to my next question: on page three of the Minister's statement he lists the four general purposes of the bill. No. (3) states:

It will enable the federal government, to enter into co-operative arrangements with any province, territory, organization or person for matters of wildlife conservation, interpretation and research, . . .

I should like some further statement of what is contemplated in the way of working co-operatively in multiple land use. It seems to me that it would be necessary and just fine to have the lands exclusively for wildlife in some areas. But it also occurs to me that in some areas which are almost completely settled, like Prince Edward Island where I come from, that perhaps the most beneficial use of funds would be to enter into agreements with property owners where all the land virtually is privately owned. There might be some arrangement with private owners, or with the province, or whoever happens to own land, to undertake to continue to use the land in such a way that the habitat of whatever wildlife may be on it would not be destroyed. In certain cases there might be situations where, habitat for birds, for example, an owner might destroy for economic reasons whereas he would be quite happy to retain it if he was not, for economic reasons, forced into liquidating it, so to speak. I am wondering whether imagination is being applied to these kinds of problems so that you will end up with multiple land use really so that there will be some retention of wildlife habitat of various kinds. I am thinking chiefly of birds, actually, migratory birds and not game birds necessarily, but the minor birds like warblers and so on that come in large numbers to Prince Edward Island. It seems to me their native habitat is extremely limited in some cases.

• 2040

Also, does the bill contemplate where provinces are co-operative and so desire it that the habitat for certain species will be retained in any province where the species exist and that from the federal point of view, they will not be satisfied—to use an example, if you had lots of a certain

[Interprétation]

Les espèces éteintes naturellement sont le caribou Dawson qui se retrouvait dans les Îles de la Reine Charlotte; le loup de Terre-Neuve est maintenant une race éteinte. Voilà à peu près le tableau dans son ensemble. En comparaison avec la situation en Afrique la nôtre est assez bonne. Mais par ailleurs je ne crois pas que nous devions être contents de nous-mêmes.

M. MacLean: Que dire des oiseaux migrateurs qui passent quelque temps au Canada?

M. Tener: Il y a au moins deux espèces qui nous préoccupent beaucoup. L'une qui est connue de tous est la grue; l'autre est le courlis cendré des Esquimaux. On avait cru que le courlis esquimau était une race éteinte. Il semble que l'on ait quelque indication que cette espèce existe toujours car nous en voyons parfois. Cette année nous avons entrepris, entre autres choses, de voir si nous pouvions découvrir les lieux exacts où cet oiseau fait son nid.

Il y a des espèces de poisson qui sont en danger ainsi que certains reptiles et amphibiens qui sont aussi menacés. Ce sont habituellement de petits nombres d'animaux.

M. MacLean: Cela m'amène à vous poser ma question suivante. A la page trois de la déclaration du Ministre, il y a une liste des quatre objectifs principaux que l'on se propose par ce projet de loi. Je veux parler du troisième objectif où il est déclaré ce qui suit:

Cela permettra au gouvernement fédéral de conclure des ententes en collaboration avec quelques provinces, territoires, organismes ou personnes pour lesquels les questions de la conservation de la faune sauvage, de l'interprétation et de la recherche, . . .

J'aimerais avoir une autre déclaration au sujet de ce qu'on a l'intention de faire lorsqu'il s'agira de travailler en collaboration pour faire un bon usage de ces terrains à usages multiples. Il me semble qu'il serait nécessaire que ces terrains soient exclusivement réservés à la faune sauvage dans certaines régions. Mais par ailleurs il me semble aussi que dans certaines régions qui sont presque complètement peuplées comme à l'Île du Prince-Édouard, d'où je viens, que la meilleure utilisation des fonds serait de s'en servir pour conclure des ententes avec les propriétaires là où presque toutes les terres sont entre les mains de propriétaires privés. Il se peut que l'on puisse conclure une entente avec ces propriétaires ou avec la province ou avec quiconque possède ces terres pour essayer de continuer à les utiliser de façon à ce que quelque espèce animale qui s'y trouve n'y soit pas détruite. Il se peut, dans certains cas, qu'un propriétaire de puise pour des raisons économiques en habitat d'oiseaux alors qu'il aurait été très heureux de n'y point toucher s'il n'avait pas été forcé pour ces mêmes raisons de le supprimer. Je me demande si, lorsqu'on résout ces problèmes, on fait preuve de suffisamment d'imagination que pour pouvoir arriver à conserver, par une utilisation multiple des sols, divers habitats de notre faune. Je pense ici principalement aux oiseaux, et davantage aux oiseaux migrateurs qu'aux oiseaux qu'on chasse, et plutôt aux petits oiseaux comme les fauvettes

qui sont très répandus dans l'Île du Prince-Édouard. Il me semble que dans certains cas leurs habitats naturels sont extrêmement limités.

Le bill envisage-t-il également la possibilité, lorsque les provinces coopèrent et désirent, de conserver l'habitat de certaines espèces dans une province où cette espèce abonde alors que, du point de vue fédéral, cette attitude ne se justifie peut-être pas étant donné que cette espèce est